

# Rapport 2023

## Sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes



Conseil Communautaire  
Lundi 18 novembre 2024

# Pourquoi ce rapport ?

- Inégalités évidentes
- Engagements inscrits dans **Le Projet de Territoire 2024-2044** de La Porte du Hainaut
- Sensibiliser élu(e)s et agent(e)s de la collectivité
- Recontextualiser les disparités, porter et rendre visible ce sujet

Avec le projet de territoire, la volonté partagée de :

- Inscrire l'égalité femmes/hommes comme une des six valeurs socles
- Faire de cette thématique un levier de développement social et territorial



En se donnant comme objectifs fédérateurs de :

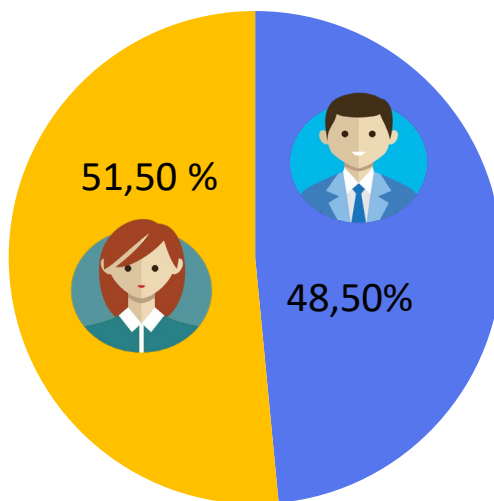
- Prévenir et lutter contre les déterminants sociaux
- Favoriser l'épanouissement et l'émancipation des femmes
- Promouvoir la place et la participation des femmes à la vie sociale et politique au sein du territoire
- Prévenir et lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales (dans les espaces privés et publics)



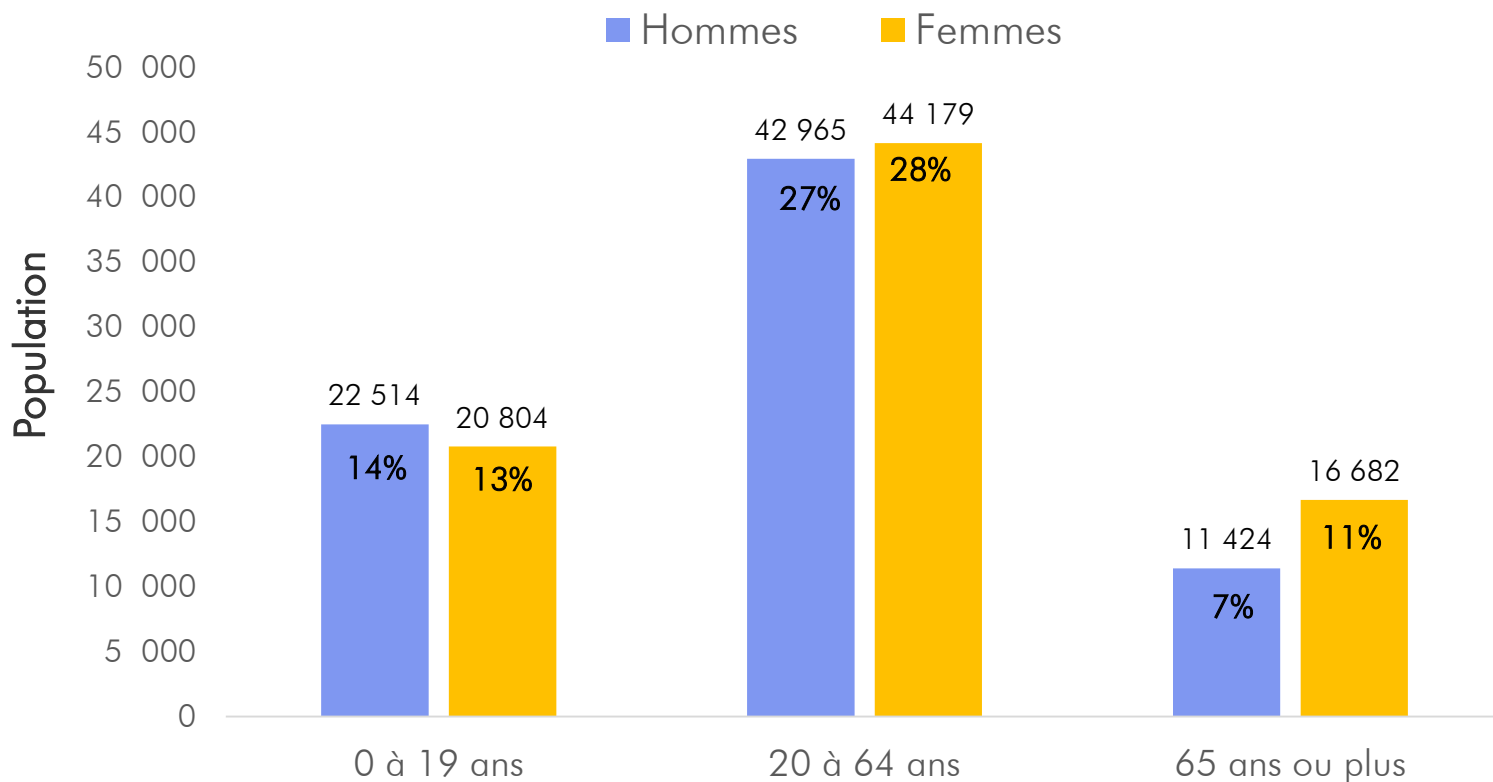
# Volet territorial des politiques menées en faveur de l'égalité femmes-hommes

Population totale de la Porte du Hainaut en 2021 : 158 568 habitants  
(81 665 femmes et 76 904 hommes)

## Répartition générale femmes/hommes

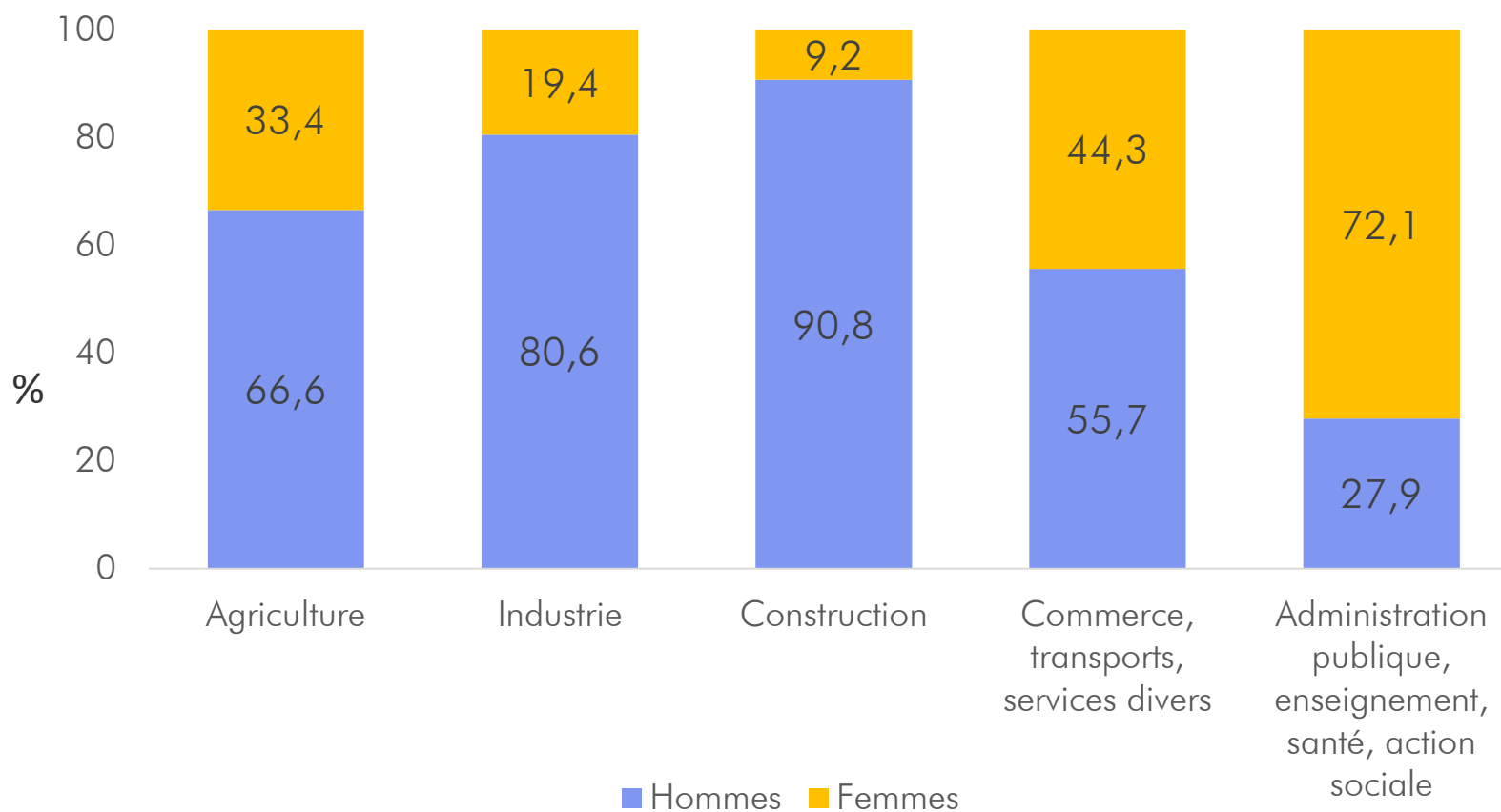


## Répartition par tranche d'âge

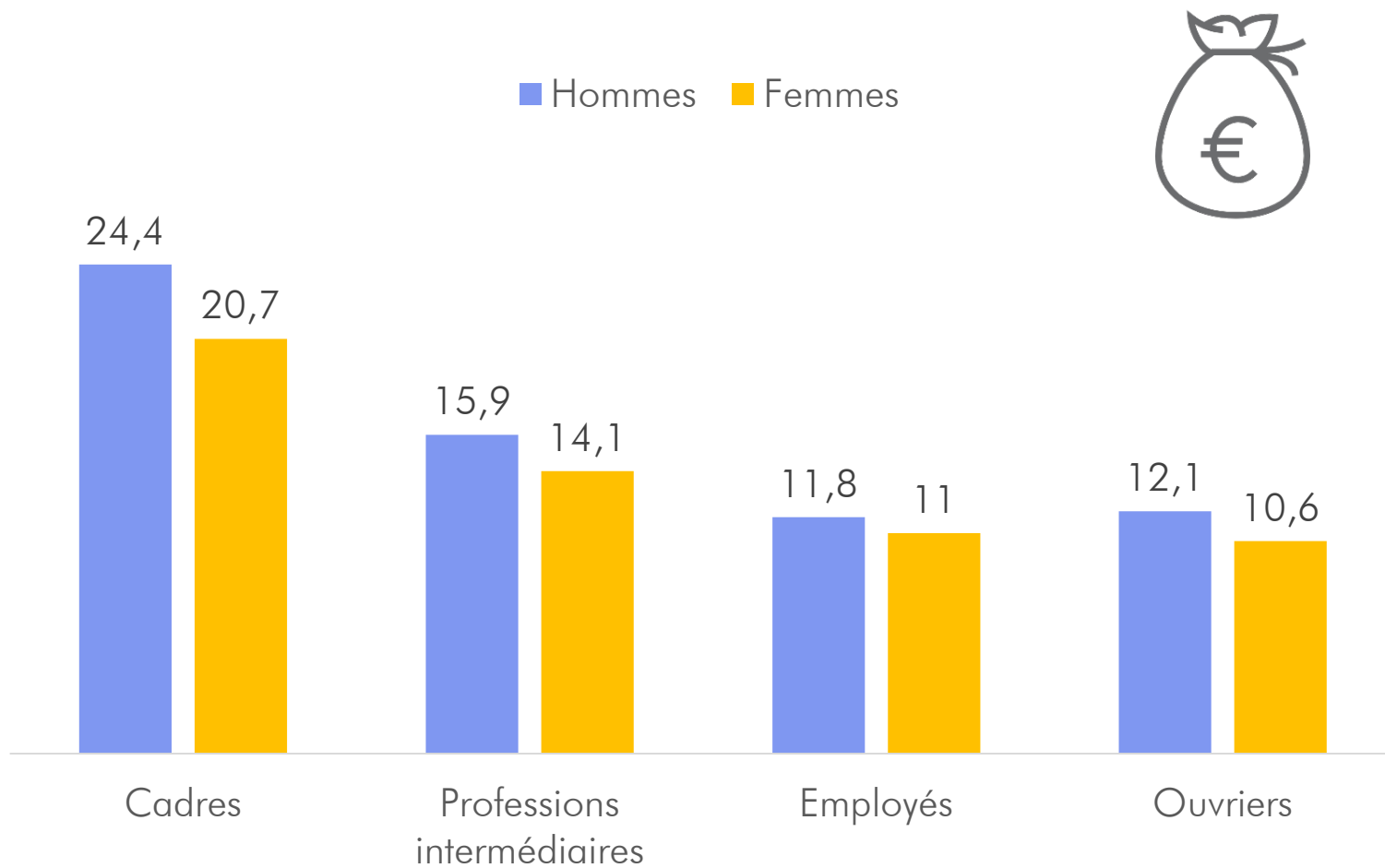


- Une situation démographique inégale sur le territoire qui s'explique par un **accès aux soins** différencié selon le sexe

- Des secteurs professionnels d'activité encore très genrés

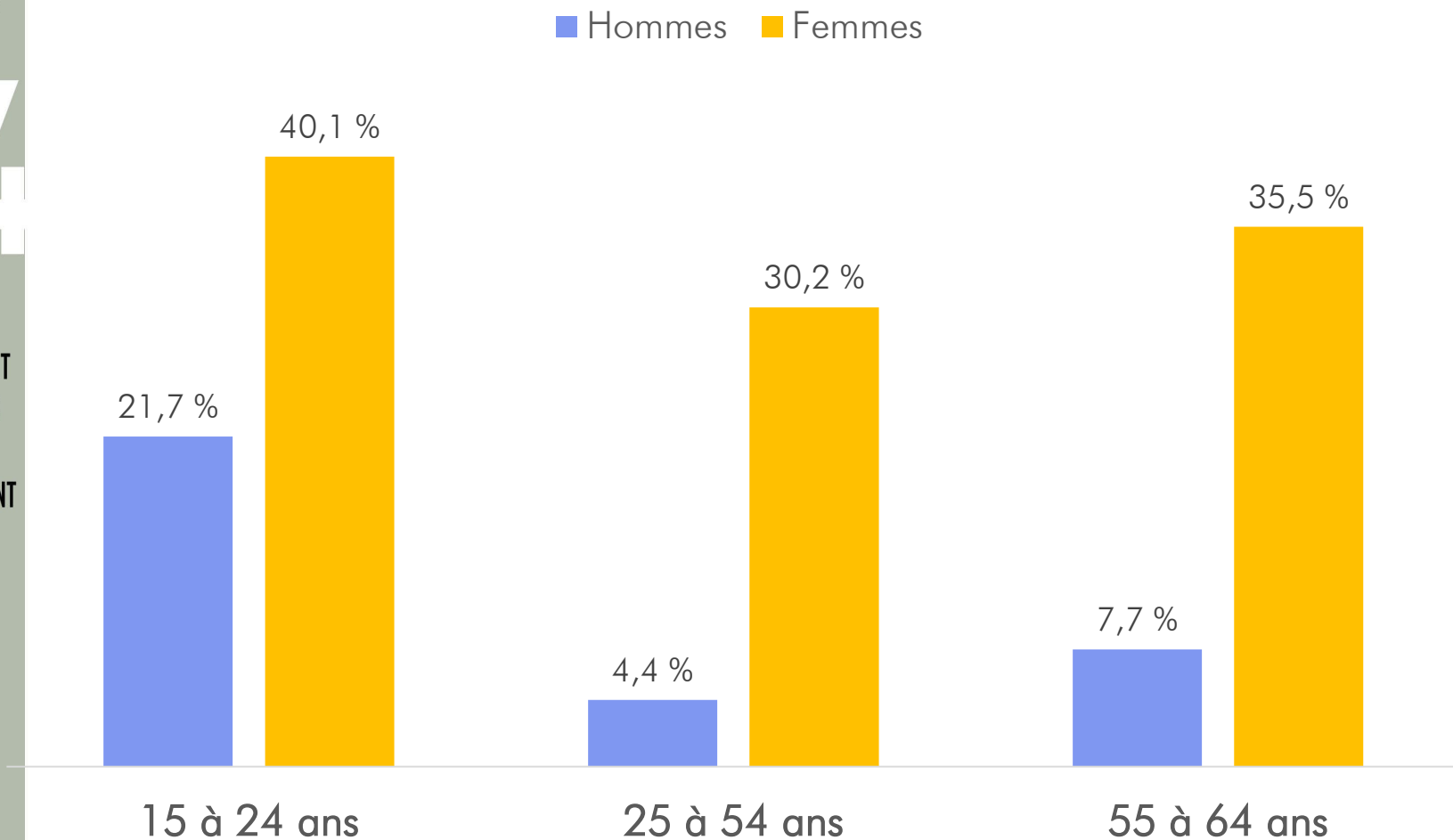


- Un **salaires net horaire** moyen (en euros) supérieur chez les hommes, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle





- Une répartition des salariés en **temps partiel** supérieur chez les femmes



Une volonté marquée d'agir en faveur de l'égalité femmes/hommes dans les champs de :

- La politique de la ville



→ ex : *lutte contre les stéréotypes d'orientation des femmes concernant les métiers dits « masculins » par l'immersion en entreprise*

→ ex : *formation des professionnels des QPV au sexisme et aux violences au sein du couple*



- L'insertion emploi

→ ex : *actions « levée des freins » du marché de formation du PLIE pour développer le savoir-être et les compétences des participantes*

Une volonté marquée d'agir en faveur de l'égalité femmes/hommes dans les champs de :



- La culture

→ ex : *organisation, dans les médiathèques communautaires et municipales, d'actions culturelles (ateliers lecture, spectacles, projections, expositions) autour de cette thématique*



- La politique sportive

→ ex : *maintien des subventions et accompagnement des associations au titre du niveau de pratique de leur équipe féminine*

## Volet interne relatif à la politique des ressources humaines de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

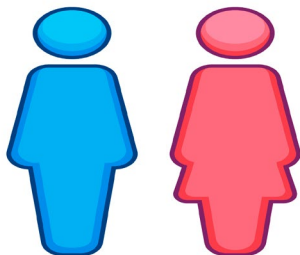


## L'effectif communautaire

24

En 2022

182 agents

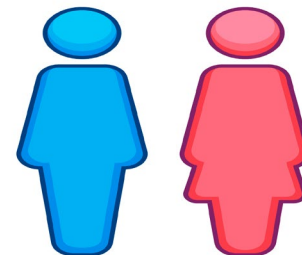


70

112

En 2023

238 agents



90

148

44

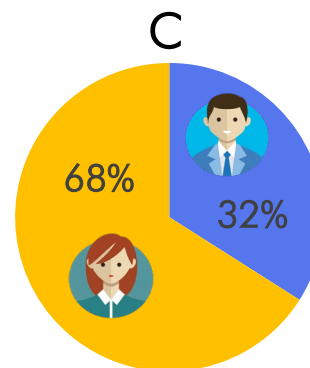
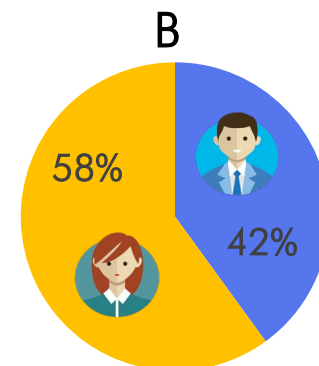
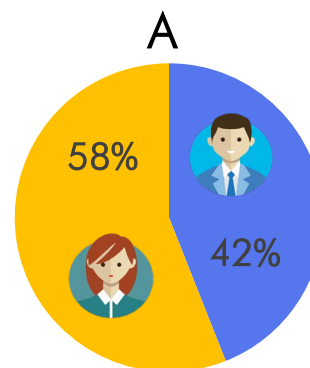
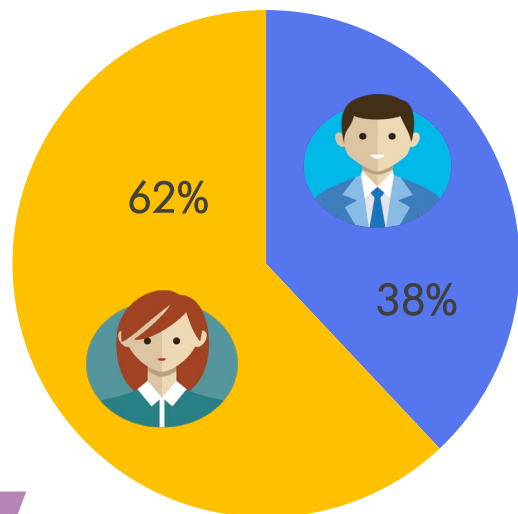
## Une majorité de femmes

24

Dans l'effectif communautaire...

et dans chaque catégorie

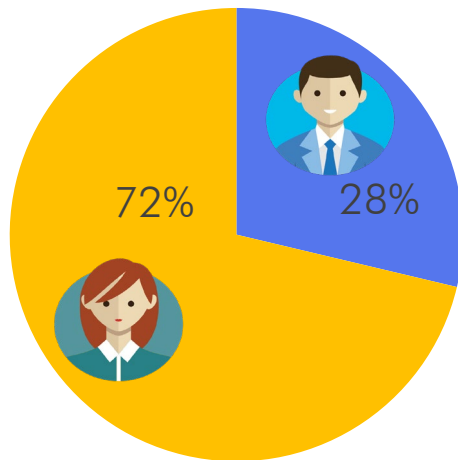
En 2023



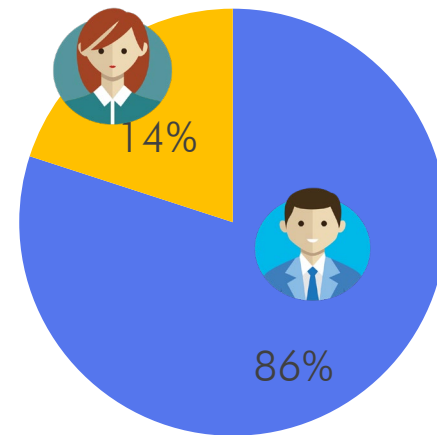
44

# Des disparités selon les filières

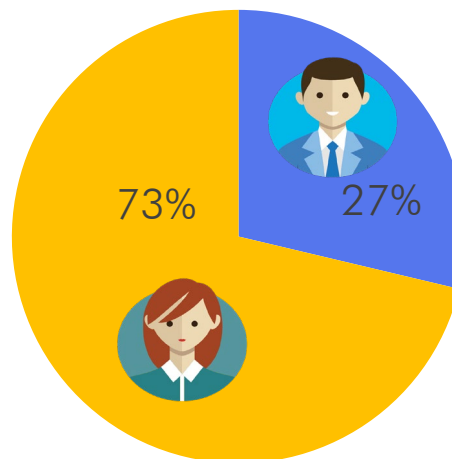
## Filière administrative

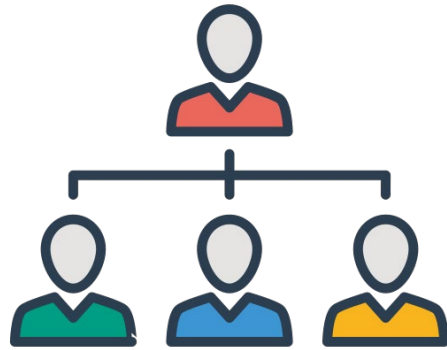


## Filière technique



## Filière culturelle





2  
4  
INVESTIR  
DANS LA SANTÉ,  
LE BIEN-ÊTRE ET  
L'ÉPANOUISSEMENT  
DES POPULATIONS  
AU SERVICE  
DU DÉVELOPPEMENT  
HUMAIN

18 postes de  
direction  
11 femmes et 7  
hommes

2023

61 % de femmes

2022

61 % de femmes

2021

53% de femmes





## Formation professionnelle

3,48 jours de formation/agent en 2023 contre 2,8 jours en 2022.

En 2023, les agents féminins des catégories A et C ont suivi plus de formations que leurs collègues masculins.

	Hommes	Femmes
Catégorie A	57%	69%
Catégorie B	83%	51%
Catégorie C	42%	51%

## Rémunération



24

Salaire moyen annuel	2022			2023		
	Hommes	Femmes	Ecart moyen hommes/femmes	Hommes	Femmes	Ecart moyen hommes/femmes
Agents titulaires	41 267 €	35 111 €	<b>14,91 %</b>	37 422€	34 084 €	<b>8,91 %</b>
Agents non-titulaires	34 535 €	29 056 €	15,86 %	33 551€	27 262€	18,74 %

**NB : Ecart lié aussi au niveau de carrière des agents entre les hommes et les femmes**

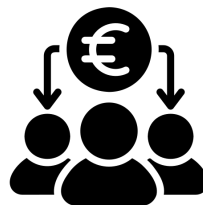
Au niveau national, les femmes perçoivent une rémunération inférieure en moyenne de **16,4%** à celle des hommes dans les 3 fonctions publiques (source DGAFP 2021)

44

# La CAPH agit en interne pour plus d'égalité femmes / hommes

Un plan d'action mis en place depuis 2021 qui a permis, en 2022 et 2023, de mettre en œuvre :

- La nouvelle cotation des postes
  - Un levier d'action possible uniquement sur le régime indemnitaire
  - Et non sur la rémunération indiciaire liée à l'évolution de la carrière des agents (d'où la persistance des écarts constatée précédemment)



# La CAPH agit en interne pour plus d'égalité femmes / hommes

Un plan d'action mis en place depuis 2021 qui a permis, le 08 mars 2023, de mettre en œuvre :

- Un temps fort, dans le cadre de la journée internationale des Droits des femmes, pour tous les agents autour de l'égalité femmes-hommes et du droit des femmes
  - Mise en avant des inégalités au travail par des saynètes
  - Débat avec le public



# La CAPH agit en interne pour plus d'égalité femmes / hommes

Un plan d'action mis en place depuis 2021 qui a permis, le 12 septembre 2023, de mettre en œuvre :

- Des ateliers de sensibilisation des agents à l'égalité femmes/hommes
  - Visite de la Maison Louise de Bettignies à Saint-Amand-les-Eaux
  - Echange avec l'entraîneuse principale de l'équipe professionnelle de handball féminine



## Pour 2024/2025



- Evaluation du plan d'action actuel
- Création d'un groupe de travail interne « égalité femmes/hommes » pour réécrire le plan d'action
- Renfort des actions de prévention grand-public
- Maintien de temps forts à destination des agents de la collectivité

**Merci pour votre attention**